

## INTRODUCTION

*par Madame Eliane Deproost, directrice-adjointe du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme*

Le projet dont nous présentons le rapport final aujourd'hui trouve son origine dans **l'accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté**. Cet accord, signé en 1998, appelle à utiliser et concevoir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs en matière de pauvreté et de lutte contre la pauvreté, et cela « *après concertation avec le monde scientifique, les administrations et institutions compétentes, les interlocuteurs sociaux et les organisations dans lesquelles les personnes les plus démunies s'expriment* ».

Une telle initiative correspond parfaitement aux missions **du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale** et à l'esprit dans lequel il travaille. Ce Service a été instauré par l'accord de coopération au sein du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

Les tâches essentielles du Service consistent à :

- impliquer les **organisations dans lesquelles les personnes les plus démunies s'expriment** de manière structurelle dans ses travaux,
- organiser une concertation et un dialogue avec les **différents acteurs** concernés par la lutte contre la pauvreté.

A la fin des années 90, le Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté a élaboré – en collaboration avec le Service – une proposition de **projet de 'recherche – action – formation' sur les indicateurs de pauvreté**. Ce projet a pu démarrer en avril 2002 grâce à l'aide financière du SPP Intégration sociale, de la Communauté française, de la Région wallonne, de la Fondation Cera et du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

La caractéristique principale de ce projet est que **le vécu des personnes pauvres a servi de point de départ**. Ce savoir a été confronté à la connaissance des **délégués des administrations et des institutions publiques** et à celle des **scientifiques** au cours de réunions en séances plénières ou par groupes de travail.

Nous nous réjouissons que ces échanges aient pu se poursuivre pendant un an et demi. Mais par ailleurs, nous nous rendons bien compte des nombreux efforts que les personnes vivant dans la pauvreté et leur famille ont dû consentir. Nous avons également conscience de l'énergie investie par chaque participant dans ce processus de concertation. Certes il n'a **pas été facile** mais il a sans conteste été **très passionnant et enrichissant**, comme en attestent certains témoignages de participants figurant dans le rapport final.

Ce projet a débouché sur certaines propositions en matière **d'indicateurs de pauvreté** et a aussi permis de comprendre combien il est **délicat de mesurer la pauvreté** tout en respectant les personnes vivant dans la pauvreté.

Les deux accompagnateurs pédagogiques qui ont apporté leur soutien pendant la concertation, Messieurs Régis De Muylder et Jo Bellens, présenteront **certains résultats du projet**. Ensuite Monsieur Emmanuel Vandericken dira un mot au nom des membres des associations qui ont participé au projet. Madame Christine Ruyters, qui a également participé au projet en tant que déléguée d'une administration publique (plus précisément « l'institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique » de la Région wallonne), expliquera quelle valeur ces résultats peuvent avoir pour le travail à effectuer ultérieurement en matière d'indicateurs de pauvreté.

Il me reste à **remercier** les participants au projet (certains sont présents aujourd'hui) ainsi que les membres de l'équipe pédagogique, du groupe de pilotage et de la Commission d'accompagnement du projet pour la **qualité de leur travail**.